

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace – Work – Fatherland*



NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS

-----

UNITED NATIONS DEPARTMENT OF  
ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS,  
STATISTICS DIVISION



UNSD

-----

**Workshop on Environment Statistics, Yaoundé, Cameroon,  
5-9 December 2011**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE DE LA GÈNESE DES STATISTIQUES  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES BESOINS POUR LA MISE EN  
ŒUVRE PAR L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

## **I-CONTEXTE**

La conférence de Rio de Janeiro de 1992 a suscité une prise de conscience mondiale plus aiguë des menaces qui pèsent sur l'environnement et sur les ressources naturelles. C'est ainsi qu'au cours du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) tenu à Johannesburg en 2002, un constat global s'est dégagé à savoir l'amenuisement progressif des ressources naturelles mobilisables lié au développement industriel, urbain et agricole auquel s'ajoutent une forte croissance démographique donc une augmentation sans cesse des besoins en ressources naturelles et les aléas de changements climatiques.

Le Cameroun a vite perçu les enjeux des problèmes environnementaux pour son développement ainsi que pour l'avenir de l'ensemble de la planète et manifeste de ce fait, une réelle volonté à apporter des réponses appropriées à ces questions. C'est dans cette optique qu'il a signé et ratifié les différentes conventions internationales résultant du sommet de Rio susmentionnées dont l'une des principales mesures est l'adoption en 1996, d'une loi cadre sur l'environnement. Ce texte fixe le cadre général de gestion de l'environnement au Cameroun, prescrit entre autres les modalités et les normes pour la protection et la gestion rationnelle des biens et services environnementaux, la conservation des ressources naturelles, met en place les structures institutionnelles et d'autres mécanismes de mise en œuvre appropriés.

Au sortir des différentes conférences et sommets internationaux, le Cameroun a pris des engagements et y a adapté son cadre institutionnel. C'est ainsi que le Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts a été créé en 1992 et scindé en 2004 en deux Départements Ministériels à savoir, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Conscient de l'insuffisance des données/informations environnementales fiables qui constitue le principal facteur limitant pour la prise de décisions pertinentes en matière de gestion rationnelle de l'environnement et de la conservation des ressources naturelles, pour évaluer les différents programmes et stratégies mis en œuvre par ces départements ministériels et ainsi que pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a créé en 2009, dans le nouvel organigramme de l'Institut National de la Statistique, une Cellule de la Cartographie et des Statistiques de l'Environnement.

## **II-EFFORTS POUR LA PRISE EN COMPTE DES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES ACTIVITES REGALIENNES DE L'INS**

Avant 2009, les statistiques de l'environnement élaborées par l'Institut National de la Statistique étaient celles collectées dans le cadre de l'annuaire statistique et relatives à la météorologie et celles collectées auprès des ménages et relatives à l'environnement immédiat du ménage. Depuis la création de la Cellule de la Cartographie et des Statistiques de l'Environnement, plusieurs activités sont en cours d'exécution et permettront de produire des indicateurs pour le suivi-évaluation des questions environnementales. Il s'agit de :

- **la collecte des données sur l'eau et les déchets dans les dix régions du pays ;**
- **l'étude sur la pollution des eaux de surface et souterraines à Yaoundé et son impact sur santé des populations riveraines ;**
- **la mise en place d'un dispositif de collecte de données en vue de l'élaboration d'une base de données environnementales et sur les changements climatiques.**

## **II.1. Collecte des données sur l'eau et les déchets**

La réalisation de la collecte de données sur l'eau et les déchets au Cameroun est une activité de l'Institut National de la Statistique. Elle a pour objectif global, de disposer des données statistiques sur les ressources en eau et sur la production et la gestion des déchets au Cameroun. Les indicateurs produits sont principalement mis à la disposition de l'UNSD une fois en deux ans, en vue de la comparaison internationale. Cette collecte de données d'envergure nationale a commencé en 2009 et se déroule chaque année.

Cette étude pionnière restreinte aux statistiques sur l'eau et les déchets, se déroule dans les structures administratives, les centres/laboratoires de recherche les entreprises en charge de la production de l'eau et/ou utilisant de l'eau pour leurs activités. Elle permettra de mettre en place une base de données, aussi bien sur la production et la gestion des déchets que sur la gestion des ressources en eau au Cameroun.

## **II.2. Etude sur la pollution des eaux de surface et souterraines à Yaoundé et son impact sur la santé des populations riveraines**

L'assainissement des villes, la gestion et la protection des ressources en eau sont devenus un préalable pour l'amélioration de l'état sanitaire des populations. Cette étude a pour but de susciter la gestion durable de l'environnement dans la ville de Yaoundé pour l'amélioration des conditions de vie de ses populations.

Pour atteindre l'objectif général ci-dessus, il s'agira principalement de :

- faire la cartographie des cours d'eau, des puits et des lacs de la ville de Yaoundé ;
- déterminer les types d'usage de ces cours d'eaux, puits, et lacs ;
- identifier les différentes sources de pollution des cours d'eau ;
- examiner leur degré de pollution chimique et bactériologique à travers des prélèvements et des analyses in situ et en laboratoire ;
- identifier les populations à risque ;
- appréhender le niveau de connaissance et de perception des populations sur la qualité de l'eau ;
- identifier les modes d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères ;
- élaborer des indicateurs qui seront évalués périodiquement ;
- disposer d'une base de données pour alimenter les politiques en données fiables pour la gestion durable de l'environnement.

La mise à jour de la carte hydrographique de Yaoundé, première phase de cette étude s'est réalisée du 18 au 28 août 2011, cette première étape permettra de déterminer les différents sites de prélèvement des échantillons d'eau à analyser en laboratoire. La seconde étape de cette étude est programmée pour 2012.

Cette étude pionnière devrait dans les prochaines années s'étendre aux villes de Douala, Bafoussam et Garoua. Ces trois villes sont autant exposées à la pollution de l'eau que la ville de Yaoundé.

### **II.3. Mise en place d'un dispositif de collecte de données en vue de l'élaboration d'une base de données environnementales et sur les changements climatiques**

L'Institut National de la Statistique, de concert avec le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature, est en train de mettre en place un système d'informations environnementales comportant une base de données sur les huit thématiques de l'environnement et sur les changements climatiques pour le suivi des indicateurs du développement durable au Cameroun. Cette base de données représente un outil d'aide à la décision, essentiel pour la planification des actions visant la valorisation et la sécurisation des biens et services environnementaux.

L'implémentation de ce mode opératoire a démarré avec la création d'un groupe de travail intersectoriel par le Directeur Général de l'INS. Ce groupe a pour mission de renforcer la synergie et la cohérence entre les différentes institutions concernées par la collecte, la gestion et la diffusion des données/informations environnementales et des changements climatiques.

Il est constitué d'un noyau de 26 points focaux représentant leurs administrations ou institutions respectives.

D'autres étapes déterminantes de ce processus ont été l'organisation de deux ateliers du 1<sup>er</sup> au 5 août 2011 puis du 29 octobre au 03 novembre 2011 à Kribi avec les membres du groupe technique, l'équipe technique de ce processus et d'autres personnes ressources. Le but était d'examiner les aspects méthodologiques qui permettant aux principaux acteurs de s'accorder sur les types de données nécessaires à rassembler ou à produire pour alimenter les différents modules de la base de données, d'examiner les différents procédés à suivre pour les collecter, ainsi que sur les modalités d'archivage des données rassemblées. A l'issue des travaux une liste non exhaustive des indicateurs environnementaux ainsi que les sources potentielles ont été produites pour chacune des huit thématiques prioritaires de l'environnement. Les thématiques celles définies dans le PNGE et sont regroupées de la façon suivante :

- Désertification et biodiversité ;
- Les changements climatiques ;
- Les écosystèmes marins et côtiers ;
- Les eaux continentales et transfrontalières ;
- Les risques et catastrophes naturelles ;
- Déchets et assainissement urbain.

### **III- BESOINS ET DIFFICULTES LIES A CES ENGAGEMENTS**

La réalisation de ces différentes activités nécessite la disponibilité des ressources humaines (implications de toutes les parties prenantes) et les ressources financières (partenaires et autres acteurs).

Pour être réalisé, ces différentes activités ont besoin de la participation des décideurs et de l'appui financier et technique des partenaires et institutions impliqués dans la gestion de

l'environnement et des changements climatiques, l'assainissement et autres questions de développement durable.

L'INS n'a jusqu'ici bénéficié que de l'appui de PNUD à travers le programme REGCOREN pour l'organisation de deux ateliers en vue de la mise en place de la base de données environnementales. Le financement des enquêtes et de l'étude susmentionnée qui devraient permettre de disposer des indicateurs pour alimenter la base de données environnementales est encore à rechercher.